

Le bulletin



Félicitations aux élèves de 6^e pour leur travail...!

→ p.15



Le financement d'un rêve !

→ p. 7



D'Anthisesnes à Auschwitz...

→ p. 11



Les Anthinoises... et après ?

→ p. 20

Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes
0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes
0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthisnes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de L'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestrex
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue PirÛtchamps 31A – 4163 Tavier
0494 22 53 83 – cindy.fremeaux@anthisnes.be



Léa POU CET PS-IC

Conseillère communale

→ chemin des Patars 23 – 4163 Tavier
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – lea.poucet@anthisnes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthisnes.be



Françoise TRICNONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-CDH-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthisnes.be



Noël THEWISSEN MR-CDH-IC

Conseiller communal

→ Xhos 28 – 4163 Tavier
0499 19 00 17



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthisnes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Yolande HUPPE PS-IC – Présidente du C.P.A.S

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestrex
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be



Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalius 2 – 4160 Anthisnes
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthisnes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthisnes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthisnes.be



Michaël ROBERT PS-IC

→ rue du Village 48 – 4161 Villers-aux-Tours
0471 35 18 67 – michael.robert@anthisnes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthisnes.be



Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody
line.jadot@anthisnes.be



PAR TONI PELOSATO

SOMMAIRE

- **VOS ÉLUS**
 - 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
 - 3 L'Édito
- **GROUPES POLITIQUES**
 - 4 CIM Citoyen+ – PS-IC
 - 5 Le mot du mayeur
- **EN BREF**
 - 5 Nos chiens : rappel du règlement de police
- **CONSEIL COMMUNAL**
 - 6 Les brèves du Conseil communal
- **FOCUS CITOYEN**
 - 7 Le financement d'un rêve !
- **CPAS – SOLIDARITÉ**
 - 8 La 2^e édition du salon du bien vieillir aura lieu à Anthisnes en 2023
- **INFORMATIONS COMMUNALES**
 - 9
- **PATRIMOINE**
 - 10 Anthisnes autrefois, reconnaissez-vous ce lieu ?
- **VISITES DES CAMPS D'AUSCHWITZ ET BIRKENAU**
 - 11
- **JEUNESSE – ENSEIGNEMENT**
 - 15 Félicitations aux élèves de 6^e pour leur travail et bonne chance pour la suite !
- **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - 18 Coupes de bois 2023
- **CULTURE**
 - 20 Les Anthinoises... et après ?
- **AGENDA**
 - 22 De septembre à juin
- **SERVICES COMMUNAUX**
 - 24 En un coup d'œil

A ANTHISNES, NOUS AVONS TOUJOURS VOULU DÉVELOPPER UNE ACTION ET UNE GESTION COMMUNALE FAITE D'ÉCOUTE, DE DIALOGUE ET D'INFORMATION DE LA POPULATION.

Dès son premier numéro, ce Bulletin Communal a été pensé comme l'outil privilégié pour vous informer des activités et des projets réalisés au sein de notre belle commune.

Le droit d'interpellation du collège, un site internet récemment rafraîchi, une nouvelle application smartphone et une présence régulière sur les réseaux sociaux sont venus, au fil des ans, renforcer cette dynamique.

Aujourd'hui, nous voulons poursuivre et amplifier encore cette gestion concertée de la commune. Voir plus loin, en quelque sorte...

C'est pour cela que, lors du Conseil Communal du 28 juin dernier, nous avons adopté un projet visant à mettre en œuvre des budgets participatifs, par lesquels la commune octroiera à des citoyens un budget permettant de réaliser des projets de proximité sélectionnés par les habitants eux-mêmes.

Le premier appel à projet sera lancé à l'automne et nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur ce projet, mais sachez d'ores et déjà que nous consacrerons un budget annuel de 10000€ pour réaliser ces projets citoyens.

Dans notre petite commune, nous sommes sans doute moins frappés que d'autres par la crise de confiance qui touche les citoyens et leurs représentants; il n'empêche que notre démocratie locale doit être entretenue, nourrie en permanence et dynamisée.

C'est tout l'objet de ce nouveau projet !

Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 à 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information
Maquette et mise en page
www.stereotype.be



sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro : Toni Pelosato, Pol Wotquenne, Marc Tarabella, Alicia Renard, Louis Dechange, Muriel Potters, Maud Verjans, Pierre-Yves Bolen, Yolande Huppe, Michel Evans, Elise Pirllet, Melinda Deroanne, Marcel Sauvage, France Jurdan, Jimmy Beltrame, Jean-Marc Delmelle, Pierre-Jean Henrottin, Etienne Bours, Yolande Parea, Christine Swennen, Céline Darcis, Sonia Stella, Bénédicte Debaille, Nathalie Seron
Avouerie – Maison des Associations (Frédéric Schenk), Ecole communale d'Anthisnes (Équipe éducative) Ecole communale de Villers-aux-Tours (Équipe éducative), Ecole communale de Limont (Équipe éducative), Ecole Saint-Maximin (Équipe éducative)

*Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.
Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).*



LE MOT DU MR-CDH-IC

Le MR-CDH-IC ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin.

LE MOT DE CIM CITOYEN

Le CIM Citoyen ne nous a pas communiqué de mot pour cette édition du bulletin.



LE MOT DU PS-IC

PAR POL WOTQUENNE

Lorsque les dégoûtés seront partis...

Force est de reconnaître que le fait d'être élu, dans notre système politique, ne fait plus recette.

Un petit sondage effectué parmi les membres du Conseil communal d'Anthisnes, entité rurale de 4234 habitants où il fait bon vivre, révèle qu'environ un tiers des mandataires a déjà subi des violences verbales mais heureusement aucune violence physique. Interpellant n'est-ce pas ? Aucune violence n'est légitime.

De plus en plus, la responsabilité politique est regardée avec une certaine défiance par notre population. Les élus à travers le mandat politique, surtout les plus jeunes, ne voient plus la possibilité d'être utile et se sentent victimes des réseaux sociaux qui s'emballent, de l'immédiateté, de l'impatience, de l'intolérance à la frustration. On parle aussi d'égoïsme, d'égoïsme qui ronge notre société, le fait de paraître plutôt qu'être... En France, notamment, le nombre de Maires qui démissionnent en cours de mandats ou qui ne se représenteront pas explose. En Belgique, la tendance est très similaire. Les mandataires locaux deviendraient-ils de boucs émissaires ? Est-ce parce que ce sont les élus les plus accessibles par la population ?

Pour de nombreuses personnes, le fait de faire de la politique est interprété comme une satisfaction personnelle.

Mais rappelons quand même ici qu'un(e) élu(e) est avant tout un être humain dont l'envie est de créer, tisser du lien, favoriser des échanges, de rencontrer et de partager. Notre monde est dans la tourmente. Les extrêmes gauches ou droites pointent leur nez. Le groupe PS-IC est bien conscient des imperfections du système mais il est et restera au service de la population et se veut, dans son ensemble, un rempart local contre le populisme car la critique est aisée mais l'art est difficile.



Merci



PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYER

En 102 numéros de ce bulletin édité régulièrement depuis 1995, vous me permettrez, pour une fois d'évoquer mes états d'âme par rapport à la période difficile que je viens de traverser.

Et si je le fais, c'est surtout pour vous remercier de vos témoignages bienveillants qui m'étaient transmis par des proches en cette période compliquée.

Ma famille a été d'un soutien moral déterminant. Elle a beaucoup souffert de la situation et vous avez été nombreux à lui témoigner un soutien appréciable et apprécié.

Je tiens aussi à mettre en exergue mes collègues du Conseil communal, particulièrement du Collège, qui ont assuré la continuité de la gestion quotidienne de la commune.

Je remercie aussi le personnel communal dont l'enthousiasme lors de mes communications téléphoniques faisait chaud au cœur.

J'ai aussi été très touché par vos nombreuses marques de sympathie témoignées tout au long de cette période où je n'ai pu être des vôtres et notamment lors de la soirée du Conseil communal du 9 mars... deux jours avant mon soixantième anniversaire.

Je n'ai point envie d'épiloguer mais il m'a paru évident de devoir vous dire simplement MERCI.



PAR MICHEL EVANS

NOS CHIENS : RAPPEL DU RÈGLEMENT DE POLICE



Chez nous, une personne sur quatre possède un chien. Ce dernier, au même titre que les chats et autres animaux de compagnie, fait partie de la vie de bien des foyers et

constitue souvent un compagnon de jeu. S'il peut servir à la garde des biens, il partage régulièrement la vie des enfants et des adultes au sein même de la maison. Ce compagnon a besoin d'exercice physique et la promenade lui est recommandée. Il doit alors être tenu en laisse dans les lieux publics ou privés accessibles au public.

Le règlement de police adopté le 29 avril 2022 par le conseil communal impose au propriétaire ou au gardien de l'animal de le tenir en laisse dans les parties agglomérées de la commune, dans les parcs et autres lieux accessibles au public. Dès qu'il sort de la propriété privée, l'animal doit donc être placé sous la conduite et la responsabilité d'une personne. Fréquenter les cours d'écoute d'une association reste une bonne manière de l'éduquer au mieux et d'adopter les bons réflexes. Le maître pourra aussi y recevoir de précieux conseils d'éducation !

Il est bon d'être conscient que des personnes appréhendent de croiser de trop près un chien, celui-ci pouvant parfois avoir des réactions inappropriées ou engendrer la peur. Le respect réciproque s'impose en pareille circonstance !

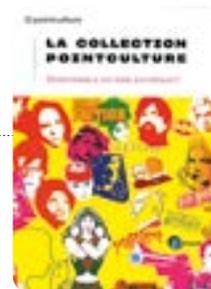
Chacun se doit de respecter l'autre et le domaine public n'a, en outre, pas pour vocation d'être le réceptacle des crottes de nos amis canins. Ainsi, le règlement général de police applicable aux dix communes de la zone de police du Condroz stipule-t-il que toute personne ayant des animaux domestiques sous sa garde, ne peut les laisser déposer leurs excréments sur la voie publique, dans les parcs publics et autres lieux accessibles au public. Quoi de plus normal que la personne en charge de la surveillance du chien débarrasse l'espace public de cette déjection. Il est dès lors utile de prévoir, outre la laisse, du papier et un sachet. En agissant de la sorte, l'espace sera conservé en l'état attendu par les autres personnes qui peuvent le fréquenter.

En agissant de la sorte, le travail des ouvriers communaux affectés à l'entretien de l'espace public sera facilité et plus agréable. Qui apprécie d'être couvert de matières fécales lors de travaux de débroussaillage ou de tonte de terrain ?



PAR Yolande PARÉE

NOUVEAU ! DES CD ET DVD DU POINT CULTURE À LA BIBLIOTHÈQUE !



Grâce à votre abonnement annuel, les bibliothécaires peuvent faire venir pour vous des DVD et des CD faisant partie des collections du Point Culture.

Pour cela, rendez-vous sur le site du Point Culture (www.pointculture.be/mediatheque) et cherchez dans le catalogue les films, séries ou CD de musique qui vous intéressent.

Si les références y sont bien présentes, adressez votre demande aux bibliothécaires par mail, par téléphone ou directement sur place (maximum 3 documents à la fois). Le Point Culture enverra via la navette provinciale votre sélection jusqu'à la bibliothèque. Comptez entre 2 et à 4 semaines pour que les documents arrivent à bon port.

Les 3 nouveautés du moment les plus demandées à la bibliothèque Rayon Jeunesse



Les 3 nouveautés du moment les plus demandées à la bibliothèque Rayon Adulte





ALICIA RENARD

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

Excusés : Marc TARABELLA, Jean-Luc DUCHESNE, Léa POUCKET

Le conseil communal approuve à l'unanimité le cahier des charges du marché «Travaux de réfection de la rue des Stepenes à Anthisnes dans le cadre d'une subvention accordée à l'amélioration des voiries agricoles». Le montant estimé s'élève à 333 042,00 € hors TVA ou 402 980,82 €, 21 % TVA comprise. Le marché sera passé par la procédure ouverte.

Il approuve également à l'unanimité le cahier des charges, les plans et les métrés estimatifs du marché de travaux d'aménagement et de restauration de l'ancienne Brassine et de l'Avouerie à Anthisnes en maison des associations (Monument classé), dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural, (Lot 3bis «HVAC & sanitaire & lot 3ter «Electricité»). Le montant total estimé des travaux s'élève à 110 266,50€ hors TVA ou 133 422,47, 21 % TVA comprise. Le marché sera passé par la procédure négociée sans publication préalable.

Après présentation, le rapport financier et le rapport d'activités pour l'année 2022 du Plan de Cohésion sociale sont approuvés à l'unanimité par le conseil communal.

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

Excusés : Marc TARABELLA, Nathalie SERON, Françoise KEYSERS, Pol WOTQUENNE, Blaise AGNELLO

Le conseil communal prend acte des rapports annuels écrits par les mandataires sur les activités des structures (asbl communale, intercommunale,...) et l'exercice des mandats au sein de celles-ci.

En accord avec le Chef diocésain, il approuve, par cinq voix favorables et quatre abstentions de Toni Pelosato, Léa Poucet, Jean-Luc Duchesne et Francis Hourant, le compte pour l'exercice 2022 de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin de Tavier : R. 48 005,82€, D. 46 248,92€, solde en boni de 1 756,90€, sans supplément communal.

A l'unanimité, le conseil communal décide de revoir son règlement d'ordre intérieur afin d'y intégrer les modifications implémentées par le décret du 18 mai 2022 relatif à l'extension de la publicité active dans les pouvoirs locaux. Les projets de délibérations concernant les points

inscrits à l'ordre du jour de la séance publique du conseil communal sont notamment portés à la connaissance du public via la plate-forme «deliberations.be» au plus tard dans les cinq jours francs avant celui de la réunion.

A l'unanimité, le conseil communal fixe pour l'exercice 2023 les dotations de la commune d'Anthisnes à affecter à la zone de secours HEMECO, au montant de 158 865,02 €.

Il marque son accord à l'unanimité sur la modification par agrandissement de la voirie communale Rue du Baty. L'objectif de cette modification de voirie est de faciliter la mise à rue des conteneurs d'immondices pour le passage du camion de ramassage.

Le conseil communal décide à l'unanimité de valider le dossier de candidature LEADER 23-27 du GAL Pays des Condruses.

SÉANCE DU 25 MAI 2023

Excusé : Aimé CLOSJANS

A l'unanimité, le conseil communal décide d'approuver le rapport de rémunération de la Commune d'Anthisnes pour l'exercice 2022, reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus par les mandataires.

En accord avec le Chef diocésain, le conseil communal approuve par huit voix favorables et six abstentions (de Yolande Huppe, Léa Poucet, Nathalie Seron, Jean-Luc Duchesne, Toni Pelosato et Francis Hourant) :

Le compte pour l'exercice 2022 de la Fabrique d'Eglise Saint Remy de Vien : R. 23 010,88€, D. 21 035,88€, solde en boni de 1 975,00€, sans supplément communal.

Le compte pour l'exercice 2022 de la Fabrique d'Eglise Saint Pierre à Hody : R. 15 594,82€, D. 11 391,98€, solde en boni de 4 202,84€, sans supplément communal.

Le compte pour l'exercice 2022 de la Fabrique d'Eglise Saint Maximin à Anthisnes : R. 48 796,39€, D. 43 891,87€, solde en boni de 4 904,52€, sans supplément communal.

Il décide à l'unanimité d'autoriser au service extraordinaire et à l'article budgétaire n° 421/731-60 :

- un transfert de crédit de 50 000 euros du projet n° 20210016 (réfection rue des Steppennes) vers le projet n° 20230004 (réfection autres voiries: route de Villers à Hody, rue Basse Voie à Limont et remplacement des filets d'eau Hestreux à Anthisnes).
- une réaffectation du financement via un transfert d'emprunt.

Le conseil communal approuve à l'unanimité le cahier des charges du marché «Travaux d'aménagement de l'étage de la crèche de Vien». Le montant estimé s'élève à 38 175,00€ hors TVA ou 46 191,75€, 21 % TVA comprise. Le marché sera passé par la procédure négociée sans publication préalable.

Il approuve également à l'unanimité le cahier des charges du marché «Travaux de remplacement de la toiture de l'atelier de l'Espace du Vieux Château, sise rue du Vieux Château, 6 à 4160 Anthisnes», établis par le Service des Travaux. Le montant estimé s'élève à 27 490,00€ hors TVA ou 33 262,90€, 21 % TVA comprise. Le marché sera passé par la procédure négociée sans publication préalable.

 Pour plus d'informations :
www.anthisnes.be

COURRIERS DES LECTEURS



Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages? Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette nouvelle rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (info@anthisnes.be), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos. Pour une publication dans le prochain bulletin de printemps, votre courrier est à nous faire parvenir au plus tard le 11 septembre 2023.



LE FINANCEMENT D'UN RÊVE!

Si vous avez assisté aux «Plaisanthisnes» le 25 février dernier, vous avez probablement entendu parler d'un certain Louis Dechange. Jeune comédien et chroniqueur radio anthisnois âgé de 21 ans, ce dernier ne rêve que d'une seule chose: monter son tout premier One Man Show. «Je n'ai qu'un seul désir actuellement, pouvoir offrir des rires et de la magie à des inconnus le temps d'une soirée. Je veux les emmener hors de leur quotidien!» raconte-t-il. Une question se pose alors: Comment financer un projet d'une telle ampleur? «C'est là que le bât blesse... Trouver un budget pour un premier projet n'est jamais chose aisée. C'est pourquoi ce 5 juin, j'ai lancé une campagne de crowdfunding sur internet. Celle-ci, je l'espère, me permettra de financer mon rêve et de vous en faire profiter!» explique Louis. Mais comment devons-nous procéder pour y contribuer?

«Pour effectuer un don, il vous suffit de taper «ulule.com/histoires-louisdechange» dans n'importe quel moteur de recherche, et vous tomberez sur la campagne. Vous pourrez y trouver des anecdotes, le budget détaillé, les origines du spectacle, et plein d'autres surprises! La campagne se termine le 30 septembre et chaque don est un pas de plus vers mon rêve le plus fou!» Vous savez ce qu'il vous reste à faire!

LES COUREURS DE «JE COURS POUR MA FORME» PARTICIPE AU CHU WALKING TOUR

Sensibilisés par la campagne du CHU Walking Tour, des Anthisnois ont marché les 55km pour la bonne cause.





PAR MAUD VERJANS

LA 2^E ÉDITION DU SALON DU BIEN VIEILLIR AURA LIEU À ANTHISES EN 2023



Les CPAS des communes d'Anthises, Marchin, Modave et Tinlot organisent le samedi 7 octobre 2023 la deuxième édition du salon Bien Vieillir à la salle communale d'Anthises située rue du Centre 25. La thématique retenue cette année est «Les clés pour sortir de chez soi», l'objectif étant de réfléchir aux moyens de rompre l'isolement social chez les aînés, particulièrement dans les territoires ruraux. Ce salon a pour but d'apporter un accompagnement, une écoute et une information en lien avec la vie quotidienne des personnes âgées. Cet événement ne s'adresse pas uniquement aux habitants des communes associées mais est accessible à toutes les personnes intéressées.

La journée débutera par un petit-déjeuner offert aux visiteurs à 9h00. Un espace d'information avec différents stands tenus par des services et associations concerné par cette thématique se tiendra toute la durée du salon. Plusieurs animations seront organisées telles qu'une marche encadrée par le Télé-service du Condroz, des balades en triporteur, l'opportunité de tester des vélos électriques, des séances de yoga et gym douce...

Un bar ainsi que des petites restaurations seront à disposition des participants.

Pour les personnes à mobilité réduite un transport via le T'condruses est proposé gratuitement (sur réservation au préalable) pour les habitants des communes organisatrices soit Anthises, Marchin, Modave et Tinlot.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant cet événement, vous pouvez contacter votre assistante de vie, Madame Maud VERJANS, au **04 383 99 80** (tous les jours sauf les mercredis et vendredi après-midi).



CANICULE 2023

Les beaux jours sont de retour et avec eux la possibilité de fortes chaleurs.

Dans ce cadre, nous vous communiquons quelques conseils, applicables à l'ensemble de la population mais avec une attention accrue envers les seniors.

Il est vivement conseillé :

- De boire beaucoup d'eau (au moins 1,5 litres)
- D'éviter les boissons alcoolisées et fortement sucrées
- De rester dans des endroits frais (au mois de 11 h à 15 h)
- De se rafraîchir régulièrement
- D'éviter les activités physiques importantes
- De se protéger du soleil ainsi que de fermer les volets et les rideaux durant la journée
- D'aérer l'habitat durant la nuit.

Si vous devez fournir un effort intense, prévoyez-le tôt le matin ou le soir après 20 heures.

Si vous connaissez des personnes âgées isolées, nous vous invitons autant que possible à passer auprès d'elles ou à vous adresser au Centre Public d'Action Sociale (contact: Maud VERJANS).

Nous vous rappelons l'importance de s'inscrire sur la liste des personnes âgées du CPAS (via le **0488 40 03 95** ou le **04 383 99 80**). Cela permet aux assistantes sociales de contacter les personnes en cas de canicule ou autres demandes nécessitant une intervention.

Les enfants peuvent, eux aussi, être impactés par les fortes chaleurs. Pour assurer leur bien-être, nous vous partageons quelques recommandations de l'ONE :

- Habiller les enfants légèrement
- Avoir une bonne hydratation: donner régulièrement de l'eau (toutes les 30 min voir 15, en cas de forte chaleur)
- Rafraîchir l'enfant à l'aide de serviettes humides ou la prise d'un bain
- Rester à l'intérieur lors des moments les plus chauds de la journée (entre 12 h et 16 h)
- Les équiper d'un chapeau ou d'un foulard sur la tête
- Lors de sorties extérieures, veiller à avoir un endroit ombragé à proximité et à utiliser une protection solaire appropriée
- Avoir une attention particulière aux conditions d'hygiène alimentaire

Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via votre app **Anthisnes** – distribué sur l'Apple Store et le Google Store – (commande de documents administratifs) et sur votre site Internet communal **www.anthisnes.be** (e-guichet). Pour disposer des dernières infos, pensez à nous suivre sur facebook, twitter et instagram et sur votre application Anthisnes.



PAR JEAN-MARC DELMELLE

CLUB DE LECTURE – ANTHISNES

Vous êtes amoureux de la littérature... si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre d'autres passionnés pour partager vos lectures.

« ODYSSEE LIRE » est pour vous... le Club de lecture de la Bibliothèque de Hody (Grand Route de Liège 13, 4162 Anthisnes) se réunit un mardi soir (dès 19h) tous les 2 mois.

Intéressé ? 0498 78 70 83 Jean-Marc DELMELLE



TONDEUSE ROBOT – RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Nous attirons votre attention sur le règlement général de police concernant les tondeuses robots. Article 49.1 :

§1^{er}. Il est interdit, sauf autorisation particulière du Bourgmestre, de faire usage d'une tondeuse à gazon automatisée à tout endroit susceptible de constituer un habitat ou un milieu de vie pour le hérisson, entre le coucher et le lever du soleil.

§2. Avant toute utilisation d'une tondeuse automatisée, le fil ou câble périphérique permettant de délimiter le périmètre de tonte doit être installé en retrait et à une distance raisonnable des arbustes, buissons ou haies du jardin susceptibles d'abriter un hérisson.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (Liste arrêtée au 27/04/2023)

24.02.2023 SENTS KAMILLE • Tavier
 03.03.2023 DECHESNE Manao • Villers-aux-Tours
 09.03.2023 JACQUEMIN DELHOMME Romy • Villers-aux-Tours
 10.03.2023 JACQUEMIN Luca • Anthisnes
 08.04.2023 MANGON Juliette • Anthisnes
 27.04.2023 SCHILS PIRSON Félix • Anthisnes

MARIAGES (Liste arrêtée au 20/05/2023)

25.03.2023 M. DELVA Joan et M^{me} DUHAUT Léonore • Tavier
 27.04.2023 M. COËME Stanislas et M^{me} JOURDEVANT Mélissa • Anthisnes
 20.05.2023 M. PAQUE Maxime et M^{me} MALCORPS Elise • Anthisnes

DECES (Liste arrêtée au 01/06/2023)

20.03.2023 COMPERE Marie-Louise vve DECKERS Nicolas • Tavier
 05.04.2023 LEMMENS Andrée • Anthisnes
 21.04.2023 ETIENNE Josiane vve HALLEUX Albin • Tavier
 26.04.2023 CLOSJANS Jean-Claude ép. MAILLIEU Mary-Lise • Vien
 28.05.2023 HENIN Francis ép. ROBIN Maggy • Anthisnes
 01.06.2023 DUBOIS Jeannine vve VANDENDAELE Octave • Tavier



PAR MARCEL SAUVAGE

ANTHISNES AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?



Le même lieu actuellement

Il s'agit de l'actuelle rue Falloise, autrefois appelée «avenue du Casino». La prise de vue de cette très rare carte postale date du tout début du XX^e siècle, vraisemblablement de 1901. Le bâtiment à gauche sur la photo était un café restaurant, local de l'Harmonie d'Anthisnes, tenu par L.Paulus-Boulangier qui exerçait aussi en ce lieu le métier de... coiffeur. Par la suite un poste de la gendarmerie nationale occupa les lieux pendant une dizaine d'années. Laisse à l'abandon et tombé en ruine, cet imposant édifice fut entièrement démoli dans les années soixante. A droite on remarque aussi l'entrée du sentier qui relie encore actuellement la rue Falloise à la rue de la Citadelle.

Toponymie : rue Falloise (avec un seul L) «So Falwesse» famille de forgerons appelée Falloise habitants des lieux du XVI^e au XVIII^e siècle. Rue de la Citadelle; «So Li Citadelle» Château-fort. La ruelle des d'jans d'arme monte vers ce sommet. De Ryckel parle d'un camp romain, mais «citadelle» emprunté de l'italien, ne se trouve chez-nous qu'à la fin du XVII^e siècle ?

Références toponymiques «Anthisnes~notices historiques» J.Malcorps et V.Hella.



PAR TONI PELOSATO

En mai dernier, une quarantaine de jeunes de notre commune se sont rendus à Auschwitz. Sensibiliser aux questions posées par le fascisme et le nazisme, déconstruire les discours simplistes, appeler à la vigilance, «Résister», c'est un peu l'appel que nous avons lancé et auquel ils ont répondu. Merci à eux ! Nous reproduisons ici les articles de Jimmy Beltrame, journaliste à *L'Avenir*, qui nous a accompagné tout au long du périple.



PAR JIMMY BELTRAME – JOURNALISTE

LES JEUNES ANTHISNOIS SONT BIEN ARRIVÉS À CRACOVIE

Ils sont bien arrivés à destination, à Cracovie, la quarantaine de jeunes Anthisnois et leurs accompagnateurs de la Commune et des Territoires de la mémoire. Qu'attendent-ils de ce voyage... dans le temps ?

Les 39 jeunes Anthisnois et leurs accompagnateurs sont bien arrivés dans la ville polonaise de Cracovie, dans le cadre du voyage qui les amènera à visiter les camps d'Auschwitz et Birkenau. Ce mardi, tous sont enthousiastes de découvrir ce nouveau pays, ce nouvel environnement. Mais qu'attendent-ils de ce voyage, finalement ? Pour Nhu Y Gian, cette jeune Vietnamiennne de 17 ans qui vit depuis sept années à Anthisnes, c'est surtout le vécu des victimes de cette guerre qui l'intéresse. «Je voudrais essayer de me projeter dans cette époque et essayer de ressentir ce que les gens qui ont vécu dans les camps ont ressenti, dit-elle. J'ai toujours été intéressée par la Seconde Guerre mondiale. Je regarde des documentaires depuis longtemps sur le sujet. Et cette année, on voit cette partie de l'histoire en cours. Ce voyage va donc aussi m'aider pour l'école.» Et même si le but, c'est aussi de se confronter à l'horreur de cette sombre période, «j'ai un peu peur de revoir les images de ces personnes qu'on jette dans des fosses communes».

«J'AI VOULU ME SENSIBILISER»

Pour Antony Zimmermann, 17 ans lui aussi, ce voyage a davantage vocation au développement personnel. «J'ai voulu participer à ce voyage car depuis que je suis tout-petit, j'ai tendance à faire de l'humour noir et c'est vrai que ça tourne aussi, souvent, autour des juifs, confie-t-il. Je ne me rends pas toujours compte et c'est assez impulsif. J'ai donc voulu venir ici pour me sensibiliser car j'ai conscience que ça peut blesser. J'aimerais également ressentir ce que les gens ont vécu pendant la guerre.» Et il le dit, «j'espère qu'être exposé à l'Histoire comme ça me rendra moins impulsif et moins gaffeur».

Ça fait longtemps que Charlotte Fairon, 20 ans, voulait visiter Auschwitz. «Je voulais le faire seule mais quand j'ai vu l'appel de la Commune et le prix très abordable du voyage, je me suis dit que c'était l'opportunité», expose cette étudiante en psychologie, qui précise qu'elle attend de ce voyage d'en apprendre plus sur l'histoire de l'holocauste et de la Seconde Guerre. Toutefois, «j'ai peur que les choses que je vais voir m'affec-



fectent trop. Car je suis très sensible. En tout cas, je pense que visiter Auschwitz, c'est quelque chose qui est à faire au moins une fois dans sa vie !»

UNE VISITE DES CAMPS D'AUSCHWITZ ET BIRKENAU, MAIS PAS SEULEMENT

Le moment phare de ce voyage en Pologne, c'est sans nul doute la visite des camps d'Auschwitz et Birkenau. Mais ce ne sont pas les seuls vestiges de l'Histoire que vont découvrir les jeunes Anthisnois. Ce mardi, tout d'abord, tous ont visité le cœur historique de la ville de Cracovie, pour un atterrissage en douceur. Ce, malgré la «drache»... Mais c'est ce mercredi que les choses sérieuses commencent. Après une visite de l'ancien quartier juif de Kazimierz et son cimetière juif, le groupe s'imprénera de l'atmosphère de l'ancien ghetto de Podgorze.

Ils passeront d'ailleurs devant la fabrique Schindler, rendue célèbre par le film adapté du roman *La liste de Schindler*, qui mit en lumière le formidable revirement de l'industriel allemand Oskar Schindler, venu faire affaire dans la région de Cracovie au départ mû par l'appât du gain. Jeudi, donc, ce sera la visite des camps de concentration, de travail et d'extermination d'Auschwitz et Birkenau qui animera la journée. Départ de la «judenramp», voie ferrée par où arrivaient des trains remplis de personnes, dont principalement des juifs, emmenés vers un destin incertain... mais mortel, quel que soit le sort que leur réservait le régime nazi. Le soir, les jeunes et leurs accompagnateurs pourront échanger sur leur expérience de ce voyage pour la mémoire lors d'un groupe de parole. Quatrième jour, vendredi, tous rentreront dans leur plat pays.

PAR JIMMY BELTRAME – JOURNALISTE

QUARTIER JUIF, GHETTO ET CAMP DE CRACOVIE DÉCOUVERTS PAR LES JEUNES ANTHISNOIS

Longue journée de visite pour les jeunes Anthisnois qui ont été guidés dans le quartier juif, le ghetto et le camp de travail de Cracovie ce mercredi.

Les gouttes éclatent sur les têtes de nos jeunes Anthisnois. À Cracovie ce mercredi, jour de fête nationale en Pologne, il pleut encore. Les jeunes s'élancent matinalement vers le quartier juif de Kazimierz, guidés par la Polonaise Magdalena Kwinta. Avec le petit cimetière juif, la place Wolnica, la synagogue «wolf popper» devenue librairie... «Il y avait une quarantaine de synagogues avant la guerre. Aujourd'hui, il n'en reste que sept et une seulement est encore en activité», informe la guide, attentivement écoutée par les jeunes. Elle explique aussi que c'est «le seul quartier juif de Pologne resté intact. C'est pour ça que Steven Spielberg a tourné les scènes de ghetto du film «La Liste de Schindler» ici, plutôt que sur le site de l'ancien ghetto devenu trop moderne. Il n'y a plus l'atmosphère qui régnait dans les années 40.»

Tous traversent ensuite la Vistule pour rejoindre le quartier voisin où se trouve l'ancien ghetto de Podgorz, justement, sur la rive gauche du fleuve. Ghetto où ont notamment vécu le célèbre et controversé réalisateur Roman Polanski et sa famille, d'ailleurs eux aussi sauvés par l'industriel allemand Oskar Schindler. «Le ghetto a été créé en 1941. Et ce sont près de 18 000 juifs qui y ont vécu pendant la guerre, dans des conditions d'hygiène dramatiques. À cause du manque d'eau mais aussi du nombre trop important de personnes qui y vivaient, explique encore Magdalena. Une épidémie de typhus a obligé le régime nazi à séparer le ghetto en deux secteurs: le ghetto A pour les personnes aptes au travail; le B pour les personnes considérées inutiles, c'est-à-dire les personnes âgées, les enfants jusqu'à 16 ans, les personnes malades ou handicapées.»



Un mur d'enceinte empêchait les juifs détenus dans le ghetto d'en sortir mais il est en grande partie détruit. Les jeunes Anthisnois ont toutefois pu en voir un fragment encore debout, avant de rejoindre la place Bohaterow, où se trouve le monument aux chaises. «C'est sur cette place du ghetto que les juifs étaient rassemblés avant leur déportation vers les camps d'Auschwitz-Birkenau.»

Avant de rejoindre en car le site du camp de concentration et de travail Plaszow, le groupe est ensuite passé devant la fabrique de Schindler dans le quartier de Podgorz toujours, grâce à laquelle 1 100 juifs ont pu être sauvés.

UN BON GROUPE, «SUPER-RESPECTUEUX»

La visite n'était pas reposante ce mercredi. Les jeunes ont beaucoup marché et ont dû ingérer beaucoup d'informations données par la guide. C'était sans compter sur la météo capricieuse. Pourtant, malgré les conditions, les jeunes sont restés vraiment «top».

Et ce n'est pas l'échevin Toni Pelosato qui dit le contraire. «Je trouve le groupe très mature. Malgré les conditions météorologiques et la fatigue, ils sont très à l'écoute, restent intéressés et impliqués. Franchement, j'ai déjà connu pire!» Idem pour la conseillère du CPAS Line Jadot, qui les trouve «super-respectueux».





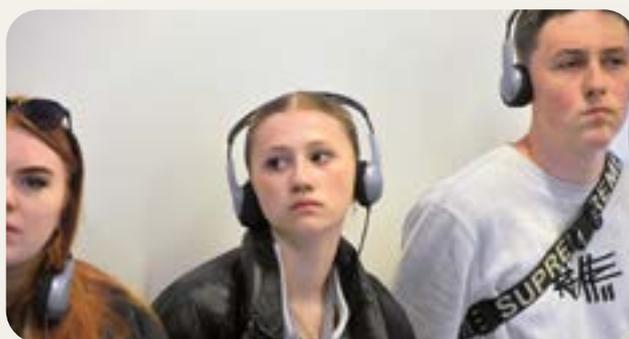
PAR JIMMY BELTRAME – JOURNALISTE

FLASH-BACK DANS L'ABOMINATION DES CAMPS NAZIS D'AUSCHWITZ ET DE BIRKENAU

Ce jeudi, les jeunes Anthisnois ont visité les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz et Birkenau. Pour sûr, ils en reviendront marqués.

Stupéfaction, désolation... ne sont pas des mots assez forts pour exprimer les sentiments qui émergent en nous à la découverte des camps de concentration et d'extermination nazis de manière générale. Et ceux d'Auschwitz et Birkenau, que les jeunes Anthisnois ont visités ce jeudi, ne font évidemment pas exception. Nous aussi, on a découvert les terribles réalités qui ont eu lieu dans ces lieux emprunts d'abomination.

C'est par Auschwitz II Birkenau que commence cette plongée dans l'histoire. Départ de la «judenramp», cet emblématique porche d'entrée traversé par le chemin de fer qui servait à y acheminer les détenus juifs. Mirador, hautes clôtures barbelées, fossés, wagons à bestiaux... Malgré la présence de rares baraquements en bois – ceux-ci reconstitués avec les matériaux d'origine – et en briques, dans cet immense site laissé vide par les destructions d'après-guerre et du temps, on est instantanément projeté dans un flash-back d'images et de sensations étranges.



lemands, ces autres femmes, ces autres hommes en mal d'humanité. On les entend, aussi, les trains à vapeur qui vont et viennent, tirant des wagons chargés d'humains; les haut-parleurs qui scandent leur Volkslieder, ces chants destinés à faire fonctionner au mieux la machine concentrationnaire. L'horreur exulte de ce tableau vert...

Le flash-back s'estompe! C'est bien une cigogne qui apparaît et efface les tenues rayées, les pioches et les cris des boches. Et là, des biches, qui grignotent les graminées sur fond des chants d'oiseaux, dans un amer paradoxe. «La vie a repris le dessus, chuchote d'ailleurs Cédric Boonen, des Territoires de la mémoire, à la vue du volatile blanc. Pendant la guerre, il n'y avait plus un chant d'oiseau, plus un brin d'herbe sur le sol marécageux», tant il était piétiné, depuis trop longtemps, par les bottes mais surtout «par les détenus qui l'ont foulé par milliers».

DES LARMES ET DES VISAGES FERMÉS

Dans l'après-midi, les jeunes rejoignent le camp d'origine, Auschwitz I. Celui-ci resté quasi intact puisque principalement construit en briques. Il est aujourd'hui devenu un musée mais n'en est pas moins marquant à observer. C'est d'ailleurs là qu'on verra nos jeunes les plus touchés.

Car cette partie muséale d'Auschwitz montre bien plus explicitement les horreurs de l'holocauste, qui en sont plus faciles à appréhender. Photos, projections-vidéo, montage de cheveux humains, de chaussures et d'autres biens ayant appartenu aux détenus, sans parler des cellules, des chambres à gaz et des fours crématoires... Les visages se ferment chez nos «djonnes», des larmes chez certains se mettent à couler. On les sent touchés, troublés. Après ces trois jours passés en Pologne, tous reviendront en Belgique ce vendredi marqués et, peut-être, plus tout à fait les mêmes...

L'HORREUR EXULTE DU VERT TABLEAU DE BIRKENAU

Images incolores et surannées de notre inconscient collectif, qui nous montre ces femmes, ces hommes et ces enfants en tenues rayées avancer en rang d'oignon. On les voit, là, au pied des barbelés, à coups de pioches, creuser des fossés; construire les baraquements qui étoufferont leurs derniers soupirs avant les chambres à gaz, il ne faut pas en douter. Le tout sous les cris et les coups des Al-



PAR JIMMY BELTRAME – JOURNALISTE

COMMENT LES JEUNES L'ONT-ILS VÉCU ?



LAURYN MAHY, 19 ANS

«J'ai ressenti de la tristesse parce que c'est horrible ce qui s'est passé ici. Surtout par rapport aux enfants. Tout particulièrement leurs dessins sur les murs comme ces personnes pendues... Je me sentais mal à leur place. Personne ne mérite tout ce qu'ils ont subi mais j'ai été particulièrement marquée par le fait que les enfants avaient le même sort que les adultes. C'est horrible ce qu'ils ont vécu.»



ÉLISE BELTRAME, 18 ANS

«Dans le premier camp qu'on a visité, Birkenau, j'étais plutôt en paix car c'était moins visuel que le deuxième, Auschwitz I. Le fait d'être dedans, j'ai bouillonné: les chaussures, les cheveux... mais surtout les enfants. Les vidéos projections des gens heureux avant la guerre m'ont beaucoup touchée. J'ai eu la gorge serrée tout le long de la visite. J'ai en tout cas appris plein de choses qui étaient encore floues. Je suis sur le cul !»



NELL DEHOSSAY, 18 ANS

«J'ai vécu beaucoup d'émotions dans cette visite. Ce sont les enfants qui m'ont surtout touchée. Je me suis imaginé ce qu'ils ont vécu et ça m'a beaucoup émue. Parmi les choses qui m'ont le plus marquée, c'est la taille des cellules, super-petites, dans lesquelles vivaient cinq à six personnes. Ils devaient rester debout car pas assez de place pour s'asseoir, se coucher...»



CHARLOTTE FAIRON, 20 ANS

«À Birkenau, je me suis sentie bizarrement très apaisée. C'était un endroit fort calme. Je ne réalisais pas encore ce qui s'était passé sur les lieux car c'est très vert. À Auschwitz I, on voit tous les objets des victimes et j'ai trouvé ça un peu compliqué émotionnellement. On se rend mieux compte du nombre de personnes qui ont été tuées. Les vêtements de bébés, les chaussures d'enfants, c'est ce qui m'a le plus marquée. C'était dur.»



VALENTIN TARABELLA, 17 ANS

«J'ai découvert des choses que je ne connaissais pas sur les conditions de détention, la manière dont les détenus étaient traités... Ce qui m'a interpellé, ce sont les affaires des détenus qui sont là en très grande quantité... Surtout les habits des enfants. Mais aussi les 10 tonnes de cheveux humains qui se trouvent dans la vitrine. Si je peux apporter mon expérience comme passeur de mémoire, et bien je le ferai. C'est important.»



NORA JADOT, 17 ANS

«C'est compliqué de s'imaginer le nombre de personnes qui sont passées par le camps de Birkenau et ce que les gens ont vécu ici. C'est énorme. J'ai été interpellée par les photos prises en cachette par des détenus, où on voit des personnes nues dans le sous-bois qui attendent leur tour pour entrer dans les chambres à gaz... Et aussi les baraques où logeaient les détenus. Je me sens bizarre, ça fait mal au ventre. J'aime pas du tout...»



NHU Y GIAN, 17 ANS

«Avant de venir ici, je m'attendais à quelque chose de plus choquant, avec des images plus explicites. Ce que je craignais au départ de voir. J'ai été fort marquée par les chambres à gaz et les fours crématoires. La taille des chambres m'a aussi beaucoup interpellée. J'espère pouvoir revenir un jour. En tout cas, ce voyage va beaucoup m'aider pour le travail qu'on fait à l'école sur la Seconde Guerre mondiale.»



THIBAUT DANTHINE, 19 ANS

«C'est beaucoup d'horreur mais ici à Birkenau, difficile de bien se projeter. Il y a des photos qui donnent une certaine idée de ce qui s'est passé. Ce qui m'a le plus marqué, c'est l'histoire de l'homme mis vivant dans le four crématoire et les images des gens dans la forêt qui attendent de rentrer dans la chambre à gaz. C'est quand même fort marquant, je trouve.»



PAR TONI PELOSATO

FÉLICITATIONS AUX ÉLÈVES DE 6^E POUR LEUR TRAVAIL ET BONNE CHANCE POUR LA SUITE !

Abdallah Malak, Berger Vadim, Brumagne Lyne, Claessens Tao, Currenti Pasquale, Danthinne Adéonor, Frison Valentin, Gillain Emilien, Houssa Kurt, Joie Clémence, Nikolic Susanna Anita, Peeters Valentin, Rousselle Nolan, Tomasovic Lina. (*Ecole communale d'Anthisnes*)

Carrara Arthur, Delmelle Lise, Detaille Louis, Gerday Emeric, Grégoire Séréna, Grégoire Yzzie, Gridelet Elise, Thomé Tao. (*Ecole communale de Villers-aux-Tours*)

Capitaine Elise, Depas Maëlle, Detaille Jules, Gruslin Jean, Lhermerout Nathan, Novello Léonor, Novello Cloé, Novello Eloïse, Thielen Eléa. (*Ecole communale de Limont*)

Bruwier Clémence, Derouaux Julie, Dodet Kenzy, Haas Margot, Harray Adrien, Jérôme Theo, Jost Alice. (*Ecole libre Saint-Maximin*)

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE SAINT-MAXIMIN



En avril, les enfants de P1/P2 ont accueilli une animatrice de chez Intradel. Avec elle, ils ont appris à trier les déchets ainsi que l'importance de ce tri pour notre planète. Ils sont en voie d'être de vrais champions du tri des déchets.

Les élèves de P3/P4 se sont rendus trois jours au domaine de Chevetogne durant le mois de mai.

Au programme : chasse au trésor et défis à relever, tournoi sportif, découverte de la forêt à travers les sens, explications des métiers de la forêt, ateliers du petit bûcheron, amusement dans la plus grande plaine de jeux du site et enfin découverte du domaine en petit train.

Début juin, notre école a ouvert ses portes pour présenter les projets réalisés durant l'année et notamment celui du kamishibaï. Les enfants de M2/M3 ont réalisé un lapbook (panneau) expliquant l'origine de celui-ci. Aidés de Nancy Pierret qui est une illustratrice anthisnoise, les élèves de M2/M3 et de P3/P4 ont alors fait découvrir l'histoire qu'ils ont inventée et illustrée.

1 MILLION DE MORTS PARMI LESQUELS 200 000 ENFANTS

Auschwitz est le plus vaste complexe concentrationnaire du troisième Reich. Mais la plus grosse des horreurs, c'est à Auschwitz II Birkenau que ça s'est passé, comme le dit Cédric Boonen, des Territoires de la mémoire qui a mis en place ce voyage. «On préfère toujours commencer les visites des camps par ce site-ci, parce qu'à notre sens, c'est là que tout s'est passé dans le cadre de l'extermination des Juifs. C'est ici où se trouvaient les quatre principaux crématoires, même si c'est à Auschwitz I qu'ont été testées pour la première fois les exterminations au zyclon B, le fameux volatile utilisé dans les chambres à gaz.

Selon l'estimation des historiens, en tout, ce sont 1,3 million de juifs qui ont été déportés vers les camps d'Auschwitz, dont 25 000 Belges. C'est 1 million de ces personnes qui ont été exterminés et parmi elles, il y avait 200 000 enfants.

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISES



DU CHANGEMENT EN MATERNELLE !

Et voilà déjà une année scolaire écoulée avec nos deux nouvelles enseignantes en maternelle; madame Perrine, aidée par notre assistante maternelle madame Alev, en charge des élèves d'accueil et 1^{re} maternelle, et madame Elisabeth, titulaire de la classe de 2^e et 3^e maternelle.

Enseignement proche de la nature :

Toutes deux proposent aux enfants des découvertes au fil des saisons : sorties dans les bois, visite d'une ferme, projet potager (semis, plantation, compost), recettes culinaires et bien d'autres encore.

Ces activités sont mises en place pour favoriser les apprentissages et l'autonomie des enfants.

Quelques projets coopératifs non-exhaustifs maternelle/primaire :

- Les marionnettes de madame Dominique (avec les élèves de P1-P2)
- La course d'orientation dans le village (de la classe d'accueil à la P6)
- «Les petits ambassadeurs» : chaque vendredi les P5-P6 lisent une histoire aux élèves de maternelle
- Réalisation des bacs de fleurs pour orner la cour de récréation (maternelle – P5/P6)

Les enseignantes aiment travailler en collaboration et ont déjà beaucoup de projets pour les années à venir, mais leur premier objectif est de donner envie aux enfants de revenir chaque jour à l'école pour apprendre en s'amusant dans un cadre sécurisant et serein.

Nous souhaitons une belle retraite à madame Corinne et madame Willems qui laissent leur classe entre de bonnes mains.

Envie de nous contacter : 

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE LIMONT

Et bien, nous n'avons pas vu cette année scolaire défiler avec tous nos projets qui ont cassé la monotonie et rythmé nos apprentissages. Côté sport, notre activité « Je cours pour ma forme » avec Madame Angélique et Monsieur Benjamin comme moniteurs a dynamisé nos semaines. Nos élèves ont pu apprendre à se dépasser et surtout à travailler leur endurance.

Dans le précédent bulletin, nous vous parlions de « La fête des gens qu'on aime » ; cette première édition fut une réussite en rassemblant plus de 180 personnes. Chaque enfant a eu l'occasion d'inviter sa famille et ses amis afin de réaliser tous ensemble une activité en classe.

Bref, les gens qu'on aime ont pu travailler sur des ateliers de lecture, de mathématiques, d'éducation artistique et les proches de la classe de 5-6 ont même pu se coller au CEB.

La journée portes ouvertes a permis de mettre à l'honneur notre projet « Art & Sport » de l'année. Les vidéos et les photos de notre comédie musicale nous ont remémoré de bons souvenirs et côté sport, nos visiteurs ont pu tester leurs performances de joggeur.

Pour clôturer leur parcours primaire en beauté, après leur dernier CEB, les 9 grands ont reçu un ticket d'or leur permettant de passer la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet en tente à Lagrange avec Madame Mathy, Julie et Madame Angélique. L'équipe éducative a participé aussi aux repas de cette activité et les parents ont été invités à savourer le petit déjeuner avec nos Robinson.

Notre excursion de fin d'année s'est déroulée à Tierpark, un beau parc animalier à Aix-la-Chapelle, et a ravi petits et grands.

Voilà, notre livre 2022-2023 se referme tout doucement mais la prochaine édition est déjà en train de s'écrire pour réserver une multitude de surprises et de vie dans notre petite école.



Envie d'en connaître davantage sur notre école ?

Un petit clic sur : www.ecoledelimont.be

 (école de Limont)



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VILLERS-AUX-TOURS

LES ENFANTS S'INITIENT AU JARDINAGE

Grâce au partage et à la solidarité de l'asbl «terre-union», nos élèves peuvent cultiver légumes et fleurs variées et ainsi donner du sens à leurs apprentissages.

Les plates-bandes se situent sur le terrain communal qui se trouve à côté du champ d'aviation. C'est là que les enfants s'initient au jardinage et peuvent faire mille découvertes. Ils développent leur curiosité, manipulent, apprennent comment semer, comment planter et quels sont les besoins d'une plante pour fructifier. Ils s'émerveillent devant la biodiversité, et tout ce que la nature peut nous offrir. Ils comprennent mieux l'importance d'un ver de terre ou d'une abeille et sont amenés à percevoir de mieux en mieux la relation entre causes et conséquences.

Après avoir planté des pommes de terre, ils iront replanter les semis effectués en classe (potirons, maïs, tournesols et haricots). Ils devront cependant patienter jusqu'à l'été et l'automne prochain pour récolter. Ils apprennent ainsi à vivre au rythme des saisons dans un monde où tout se bouscule.

Pendant les vacances, les membres de l'asbl continueront à prendre soin de nos plates-bandes, un tout grand merci à eux.

Et bien sûr, tous les parents sont aussi invités à venir découvrir ce jardin ouvert à tous.



PAR FRANCE JURDAN



MÉDAILLE AU CONCOURS INTERNATIONAL DE DANSE

Le 10 avril dernier, Marie, élève à l'école de danse du Condroz depuis 10 ans s'est illustrée en remportant la seconde place du concours international «Coda Competition» à Heist-op-den-Berg, près de Malines. Une belle récompense pour la jeune nandrinoise de 18 ans puisqu'il s'agit d'un concours international de danse classique qui a enregistré cette année 70 lauréats venus de Belgique, d'Allemagne et des Pays-Bas. L'objectif de l'organisation est d'offrir aux jeunes danseurs classiques une plateforme qui leur permette de progresser dans leur art grâce aux conseils avisés des membres du jury hautement qualifiés.

Marie s'entraîne 5 heures par semaine en danse classique et en modern jazz. Elle s'est durement préparée pour cet objectif avec ses cours collectifs mais aussi des séances privées. Malheureusement, elle s'est blessée au cours de gym quelques semaines avant le concours et sa participation n'était pas garantie. Sa détermination et ses efforts ont payé. Elle a présenté une très belle chorégraphie libre de 2 minutes sur pointes dans la catégorie amateur en solo. Le jury a visiblement été conquis. Marie a reçu son trophée des mains de Monsieur Piotr Nardelli, membre du jury, danseur et professeur de renommée internationale.

L'école de danse du Condroz propose des cours de danse classique, de modern jazz, de contemporain, de flamenco et de pilates de septembre à juin à l'école communale de Limont et dans la salle communale de Lagrange.





PAR MICHEL EVANS

COUPES DE BOIS 2023

Très ancienne tradition, à Anthises des coupes de bois sont réservées à la vente aux habitants qui en font la demande. Depuis l'avènement du code forestier wallon adopté en 2008, son article 74 prévoit désormais une attribution de gré à gré. Le texte a changé mais notre objectif est resté identique ! Les agents forestiers continueront à marquer le bois à couper et délimiteront les parcelles qui seront attribuées sur base d'un contrat engageant le Département de la Nature et des Forêts, la commune et l'attributaire.

Les habitants intéressés par un lot portant sur environ 6 stères doivent se faire connaître au secrétariat communal, à n'importe quel moment de l'année, en contactant Madame Potters – **04 383 99 88**.

Les inscriptions seront clôturées dès que le Département de la Nature et des Forêts – DNF – sollicitera cette liste en vue d'établir les contrats de vente, soit mi-septembre ou début octobre. Pour bénéficier d'une coupe, la personne doit être inscrite, habiter l'entité lors de la clôture des inscriptions et au jour de l'attribution, être présente lors du

Dd



tirage au sort et s'acquitter préalablement du prix fixé. Dernière obligation, la signature du contrat de vente !

Lors de l'attribution des lots, le préposé forestier fixera rendez-vous aux bénéficiaires, généralement un samedi, en vue d'indiquer l'emplacement des arbres vendus et les éventuelles conditions à respecter.

Notez que la personne qui n'aura pas coupé les bois dans le délai imparti, fixé par le DNF, ne pourra s'inscrire utilement pour l'attribution ultérieure. En effet, le nettoyage de l'intégralité d'une parcelle est souvent un préalable à la remise en terre de nouveaux plants forestiers. Ne pas couper revient alors à retarder le travail sur l'ensemble de la plantation envisagée.



PAR MELINDA DEROANNE

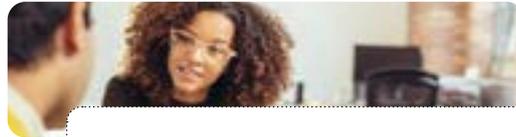
ENTRETIEN MUTUALISÉ DES HAIES – GAL PAYS DES CONDRUSES

Le GAL Pays des Condruses, avec le soutien du programme Yes We Plant de la Wallonie, a lancé le projet «Entretien mutualisé des haies» sur son territoire (Anthises, Clavier, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Marchin, Modave, Nandrin et Tinlot).

Ce projet trouve sa source dans le constat suivant: les haies apportent de nombreux bénéfices environnementaux, paysagers, etc. Leur disparation passée mène aujourd'hui à un besoin de re-densification du réseau. Malheureusement, un frein important à la plantation est l'entretien qui est technique, coûteux, difficile pour une personne non spécialisée. C'est ici que nous intervenons.

L'objectif du projet sera le financement, pour 60%, de l'entretien des haies des communes, des agriculteurs et de tout autre





COMMUNIQUÉ DE PRESSE – JUIN 2023 OURTHE AMBLÈVE ET CONDROZ

«Une nouvelle dynamique pour la Maison de l'Emploi.»

En 2008, la Maison de l'Emploi voyait le jour à Comblain-au-Pont grâce à la collaboration du Forem et des communes de Comblain, Hamoir et Esneux. Après autant d'années, la Maison de l'Emploi stagnait et la pertinence du service était remis en question.

Force de constater qu'une nouvelle dynamique devait se mettre en place, la volonté politique et constructive des mandataires en charge de l'emploi sur le bassin de l'Ourthe Amblève et Condroz a émergé et a abouti à la refonte complète de la Maison de l'Emploi et son élargissement aux communes d'Aywaille, Sprimont, Ferrières, Anthisnes et Ouffet.

Une nouvelle convention a été signée avec le Forem fin décembre 2022 pour l'extension du territoire, ce qui permettra aux chercheurs d'emploi de pouvoir se rendre à la Maison de l'Emploi de Comblain et sa future antenne à Aywaille, des permanences de première ligne seront également organisées sur les communes partenaires dès septembre 2023.

Que vous soyez demandeurs d'emploi, en activité, ou en recherche d'un nouveau projet professionnel la maison de l'emploi est ouverte à toutes et tous! L'objectif des 8 communes est de créer une véritable politique Supracommunale de l'Emploi sur le bassin Ourthe Amblève et Condroz

 En pratique Maison de l'Emploi
rue du Grand Pré 25 – 4170 Comblain-au-Pont
04 230 00 07
maisondelemploi.comblainaupont@forem.be



PAR ÉLISE PIRLET



GRAND NETTOYAGE 2023 – BE WAPP

La 9^e édition du Grand Nettoyage s'est déroulée les 23, 24, 25 et 26 mars derniers.

Plusieurs équipes de volontaires de la commune y ont participé et nous tenons à les remercier pour ce beau geste citoyen.

www.bewapp.be – gn@bewapp.be



propriétaire. On entend, pour l'entretien, des haies/alignements d'arbres bien en place (pas de travaux de désherbage ou de tailles de formation).

Le projet se veut ambitieux. Nous nous sommes fixé un objectif d'entretien de 90 km de haies en année 1, 110 km en année 2 et 140 km en année 3. Les subsides seront répartis sur ces trois années.

Concrètement, une rencontre sera organisée sur le terrain avec chaque personne intéressée afin de discuter des buts recherchés par la taille (valorisation ou non), des fonctions visées (biodiversité, brise-vent, etc.) mais aussi pour définir l'ampleur des travaux à réaliser.

Ensuite, la demande qui aura été faite sera étudiée et, si elle est pertinente, elle rentrera dans le programme. Un entrepreneur sera alors sélectionné pour réaliser le chantier. Le GAL se chargera de la planification des travaux et de leur suivi.

 Attention : Pour les agriculteurs, une éligibilité aux aides des mini-mis sera réalisée avant de valider la participation.

En parallèle des apports financiers, le GAL poursuit aussi une initiative de conseiller afin d'apporter des informations aux personnes sur : quand tailler, comment tailler, quels outils utiliser, etc.

Si ce projet vous parle, que vous souhaitez vous inscrire pour une visite ou recevoir des informations complémentaires, vous pouvez contacter

 Mélinda DEROANNE – Chargée de mission
«Entretien mutualisé des haies»
melinda.deroanne@galcondruses.be
0472 63 28 99



PAR ETIENNE BOURS ET PIERRE-JEAN HENROTTIN

LES ANTHINOISES... ET APRÈS ?

On aurait pu titrer : Les Anthinoises...mais encore ? ou Les Anthinoises : oui mais comment ?



© Pablo Treselj

Après cinq ans de silence, le festival a enfin replanté ses chapiteaux en ce mois de mai 2023. Les organisateurs avaient « profité » de cette longue interruption imposée pour réfléchir à la formule et recentrer le tout sur l'essentiel : la musique, vraie motivation depuis le début. Essentiellement de la musique. Le tout concentré dans une nettement plus petite partie du village et, qui plus est, la plus patrimoniale. Une organisation qui devenait dès lors moins compliquée. Et ce fut un succès. Même le soleil s'est décidé à participer. Le public fut nombreux et heureux, l'ambiance très détendue, les artistes très généreux. Et les organisateurs y ont retrouvé un plaisir intact malgré l'abrasement des années qui passent et qui ne rajeunissent guère cette équipe soudée. Il y eut très peu de grognements et de coups de gueule. Mais il n'en reste pas moins qu'il semble utile aux artisans de ce festival de faire un peu le point, question de donner aux habitants de l'entité divers éléments pour comprendre ce que ce type d'organisation représente.

Vu de l'extérieur, cela peut paraître assez simple. Et pourtant ! Allons-y dans l'ordre si possible. Un festival de ce genre fonctionne grâce à un contrat programme avec le ministère. Sacré dossier à revoir régulièrement et qui demande beaucoup de précisions, de calculs, de chiffres, d'engagements... (ça ne se fait pas en deux pages). S'il est bien ficelé, ce dossier garantit une subvention récurrente destinée notamment à payer les artistes. Premier point essentiel évidemment mais qui ne va pas, pour autant, financer l'ensemble du festival. Pourquoi ?

Parce que cet ensemble est énorme.

- Il faut donc engager des artistes, payer leurs cachets et des frais de voyages pour certains.
- Il faut louer des chapiteaux, des scènes, du matériel de

sonorisation et d'éclairage, des groupes électrogènes, des containers et autres tentes pour assurer loges et espace de détente aux artistes et aux organisateurs. Il faut engager une équipe de sonorisation et d'éclairage. Il faut un contrat avec un brasseur/sponsor qui livrera tout le matériel nécessaire aux bars : comptoirs, pompes à bières, éviers, frigos... Il faut assurer un approvisionnement sécurisé en électricité et en eau.

- Il faut louer des toilettes pour les spectateurs et pour les artistes. Il faut louer chambres et gîtes pour ces mêmes artistes. Il faut dépenser de plus en plus en budget sécurité : sécurité quant à l'accès mais aussi quant à la surveillance de jour comme de nuit.
- Il faut évidemment assurer le tout !
- Il faut prévoir une publicité via tous les systèmes possibles : flyers, affiches, radios, journaux, banderoles sur les routes... et bien sûr les réseaux sociaux. Il faut donc assurer un travail très sérieux et soigné sur le site du festival et sur Facebook.
- Il faut prévoir des repas pour les artistes et les organisateurs : plus ou moins 80 à 90 repas par jour plus de nombreux sandwiches.
- Il faut passer plusieurs jours avant et d'autres après la manifestation pour aider au montage/démontage et aux divers préparatifs – certains qui travaillent encore prennent jusqu'à deux semaines de congé...

Et en amont, tout cela se prépare pendant des mois. On cherche bien sûr d'autres sponsors ou divers subsides locaux, voire des aides logistiques comme peuvent en fournir la commune et ses services. Soulignons à ce propos l'importance des aides fournies par l'échevinat de la culture.

On se réunit régulièrement pour échanger sur la programmation. Il faut souvent s'y prendre longtemps à l'avance question d'être certains de bloquer la date pour des artistes qui pourraient avoir d'autres propositions au même moment. Il faut débattre longuement et techniquement de la logistique, des aspects techniques, des nuisances possibles... Certains des organisateurs n'hésitent pas à rendre visite aux riverains les plus proches pour discuter avec eux, les prévenir, les inviter...

Ajoutons encore que le festival essaie de suivre une certaine éthique. Contrairement aux plus grands festivals (Werchter, Tomorrowland...) les gobelets sont réutilisables – on évite dès lors des milliers de gobelets dans les poubelles ! Pratique qui va devenir obligatoire en tout cas dans les festivals en Wallonie. Les repas des artistes et organisateurs sont préparés par le Mad Café, coopérative d'intégration sociale liégeoise.



Il faut également être conscient du fait qu'une telle organisation procure du travail à beaucoup de monde: loueurs et monteurs de matériel, équipes techniques, société de sécurité, musiciens, chanteurs et managers, brasseries... Toutes personnes qui ont beaucoup souffert de la pandémie.

Mais, et c'est essentiel de le préciser, le festival lui-même est fait totalement bénévolement. Aucun des organisateurs ne perçoit un franc quelle que soit la masse de travail fournie pour en arriver au résultat final. Même si certains donnent une part énorme de leur temps. Oui mais ils aiment ça? Certes mais n'oublions pas que l'âge et sa jumelle la fatigue guettent chacun et que des doutes peuvent parfois surgir quant à la pérennité de la chose.

C'est pourquoi, d'ailleurs, le marché des artisans a disparu de la fête. Au grand dam de certains qui aimeraient sans doute déambuler dans un village transformé, parfois sans le moindre intérêt pour ce qui se passait sous les chapiteaux. C'est assez simple à comprendre lorsqu'on relit la liste (non exhaustive)



de tout ce qu'il faut faire pour organiser le festival lui-même. Il faut, pour créer un tel marché, investir une autre énergie, une autre liste de tâches compliquées, d'autres assurances, locations de matériel, traçasseries de voirie, etc. C'est un autre festival dans le festival: aussi simple, c'est-à-dire aussi compliqué, que cela!

Avis aux amateurs...

Alors oui ce festival a, une fois de plus, bien fonctionné. C'est le moins qu'on puisse dire. Mais que personne ne s' imagine qu'il suffit d'un claquement de doigt pour opérer cette magie musicale. Et pourtant on pense déjà à la prochaine édition!

EN TOUTE TRANSPARENCE...

Même si, comparé à d'autres, notre festival demeure relativement modeste, s'il fonctionne sur le bénévolat et sans rechercher de bénéfice, proposer un programme de qualité dans de bonnes conditions tout en pratiquant une politique d'accès démocratique nécessite des moyens souvent insoupçonnés de l'extérieur et un délicat jeu d'équilibre budgétaire. Alors, pour vous en convaincre, dévoilons en toute transparence le bilan financier de cette édition 2023: un bilan quasiment à l'équilibre, une petite perte (810 euros) que nous avons pu facilement prendre en charge grâce aux fonds de notre asbl.



Contacts: info@anthinoises.com



Ces informations vous sont communiquées à titre informatif et sont sujettes à changements éventuels.

LES LUNDIS

- Anthistes: Cours de Didgeridoo** • Avouerie • 16 h-18 h 30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com
- Tavier: Chant choral: La Choranthines** • Cercle Sainte barbe • 19 h-20 h 30 • Chorale dirigée par Chantal Glaude • B. Cleuren 0484 50 24 98
- Anthistes: Atelier artistique** • école communale • 16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques; encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com
- Hody: Danse** • Li Hody's • 18 h 30 Pilates • 19 h 30 Strong nation ados/adultes • C. Latour 0476 75 38 40
- Lagrange: Atelier coupe-couture** • Maison de village • 17 h-22 h 30 Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02
- Anthistes: Réunion Vie féminine** • Local de l'église • 3^e lundi du mois • 14 h-16 h 30 • M^{me} Piroton 04 371 50 23 – 0478 25 31 47
- Anthistes: Football entraînement jeunes** • RSCA • 17 h 30 • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com
- Limont: Danse** • Ecole communale • Classique enfants A (+ 8ans) 16 h 45-17 h 45 • Classique enfants B (+ 8 ans) 17 h 45-19 h 00 • Classique Ados 19 h 00-20 h 30 • Classique adultes 20 h 30-21 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

LES MARDIS

- Anthistes: Groupement d'Achats Commun (GAC)** • Avouerie d'Anthistes • 18 h-20 h • Christelle Collette 0472 89 28 66
- Anthistes: Atelier tricot** • Espace du Vieux Château – rue du Vieux Château 6 • 17 h 30-20 h 30 • (FPS) Manuela Tarabella 0473 40 14 02
- Limont: Danse** • Ecole communale • 18 h 30 Contemporain Jeunes (+ 10 ans) • 19 h 30 Pilates débutants • 20 h 30 Pilates confirmés • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be
- Hody: Danse** • Salle Li Hody's • 17 h 30 Flamenco (+ 7 ans) • 18 h 30 Flamenco (Ados/Adultes) • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be
- Limont: Atelier artistique** • Ecole communale • 16 h 30-17 h 30 • 6-11 ans • Découverte de différentes techniques; encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – nancypierret@gmail.com
- Tavier: Club d'échecs** • Maison de l'Enfance • 19 h-22 h • E. Mathonet 0478 47 82 07 – anthisnesechecs@gmail.com – https://anthisnesechecs.be/
- Vien: Tennis de table** • Salle du Val Pierrys • 20 h • Débutants et séniors • M. Toledo 0475 81 32 15

LES MERCREDIS

- Anthistes: Cours d'Anglais niveau élémentaire** • Ecole Communale • 18 h-21 h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthistes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be
- Anthistes: Football entraînement jeunes** • RSCA • 17 h 30 • Jacques Paridans 0495 72 74 52 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com
- Anthistes: Festifoot 4 à 6 ans** • RSCA • 17 h 30-18 h 30 • Axel Keyers 0470 63 15 39 • axekeyers@hotmail.com
- Anthistes: L'Veuil accueille les 3-12 ans** • Ecole communale • 12 h-18 h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93
- Hody: Danse** • Li Hody's • 18 h 30 Pilates • 19 h 30 Strong nation ados/adultes • C. Latour 0476 75 38 40
- Lagrange: Atelier coupe-couture** • Maison de village • 13 h-16 h 45 Initiation stylisme • 17 h-22 h 30 Sportwear • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02
- Limont: Danse** • Ecole communale • Classique enfants B (+ 8ans) 14 h 30-15 h 45 • Jazz enfants (+ 8 ans) 15 h 50-16 h 50 • Classique enfants A (+ 8 ans) 17 h 00-18 h 00 • Classique Ados 18 h 00-19 h 30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be
- Vien: Gymnastique** • Salle du Val Pierrys • Seniors 10 h-11 h • Maternelles 16 h-17 h • Primaires 17 h 15-18 h 15 • Adultes Step 18 h 30-19 h 15 • Adultes Abdos-fessiers 19 h 15-20 h • C. Guilmet 0473 61 81 00

LES 2E ET 4E MERCREDIS DU MOIS

- Anthistes: Atelier Tricot Solidaire** • Espace du Vieux Château • 9 h-12 h • Josianne Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

- Anthistes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthistes** • Salle communale d'Anthistes • 14 h-18 h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon 0474 91 64 21

LES JEUDIS

- Hody: Permanences informatiques et Internet** • Bibliothèque communale d'Anthistes • 16 h 15 à 19 h (sur rendez-vous) • Gratuit • Yolande Parée 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be
- Limont: Danse** • Ecole communale • Cours de danse Funky pour les enfants dès 3 ans • Club Lin'Cé Dance – Céline Latour 0476 75 38 40
- Vien: Pétanque** • rue de la libération 1 • 19 h 30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise

LES VENDREDIS

- Limont: Danse** • Ecole communale • Cours de danse Funky pour les enfants dès 3 ans • Club Lin'Cé Dance – Céline Latour 0476 75 38 40
- Lagrange: Danse** • Salle communale • 9 h 30 Pilates avancés • 10 h 45 Pilates débutants • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be

LES SAMEDIS

Anthisnes: Patro • place d'Anthisnes • 14h-17h • Eva Dupont
0493 16 03 54 evadpnt25@gmail.com – www.patro-tavier.be

Anthisnes: Football match • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 •
secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Limont: Danse • Ecole communale • Classique enfants B (+ 8ans)
9h00-10h00 • Classique Ados A (+ 12 ans) 10h00-11h15 • Classique
Ados B (+ 12 ans) 11h15-12h45 • Cours préparatoire (+ 4ans)
18h00-19h30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.
com – www.ecolededanseducondroz.be

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E.
Mathonet 0478 47 82 07 – anthisnesechecs@gmail.com – https://anthisne-
sechecs.be

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien: Site de démo-compostage • Les Pierrys • 10h-12h • Site
ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil
0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be

Anthisnes: L'atelier du livre créatif • Bibliothèque d'Anthisnes
• 10h-12h • Inscription obligatoire • dès 5 ans • La bibliothèque
04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 •
10h30 – 12h30 ou 13h – 15h ou 15h30 – 17h30 • Initiation et per-
fectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.
calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthisnes: Football adulte • RSCA • Jacques Paridans 0495 72 74 52 •
secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com



Bernardfagne&co
PISCINE INTERCOMMUNALE

Rejoignez-nous sur facebook:
piscine de Bernardfagne

Anthisnes/Comblain-au-Pont/Ferrières/Hamoir/Mahay/Ouffet

Vacances d'été

Ouverture du lundi 10 juillet au dimanche 27 août
(Fermeture le 21 juillet et le 15 août)

	13h (abonnement)	14h - 17h	17h - 19h	9h - 12h
Lundi		couloirs + détente	couloirs	
Mardi	aquagym	couloirs + détente		
Mercredi		couloirs + détente	couloirs	
Jeudi	aquagym	couloirs + détente		
Vendredi		couloirs + détente	couloirs	
Samedi		couloirs + détente		
Dimanche				couloirs + détente

Tarifs:
Prix d'entrée
A partir de 6 ans 5 € (6 €*)
de 3 ans à 5 ans 4 €
Enfants- de 3 ans Gratuit
Cartes à 20 € valeur 22 € ou 50 € valeur 60 €
*Hors des 6 communes de l'intercommunale
Aquagym:
40 € pour 7 séances (mardi ou jeudi)

Infos: 086 40 99 87
piscinedebernardfagne.be

Collège Saint-Roch - Allée de Bernardfagne, 7 - 4190 Ferrières













Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.be info@anthisnes.be www.facebook.com/anthisnes [http://twitter.com/anthisnes](https://twitter.com/anthisnes) www.instagram.com/anthisnes APP Anthisnes

→ **SECRETARIAT** Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75
Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.

→ **TRAVAUX** rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX

(sur rendez-vous)
andre.kovacs@anthisnes.be
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Lundi et mercredi 8 h 30-11 h 30 (sur rendez-vous)
jacques.dohogne@anthisnes.be
04 383 99 82 – 0479 50 09 63

SERVICES

→ **POPULATION**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15
population@anthisnes.be • 04 383 99 97 – 85 – 95

→ **ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15
etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 – 95

→ **URBANISME**

Mardi de 15 h-18 h
Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86 – 04 290 57 11

→ **ÉNERGIE – LOGEMENT**

Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)
ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ **DÉCHETS – INFORMATION**

Tous les jours en semaine de 8 h 30-12 h
elise.pirlet@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ **PRÊT DE MATÉRIEL**

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ **ASSURANCES**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ **RESSOURCES HUMAINES**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ **LOCATION SALLES COMMUNALES**

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
reservationsalles@anthisnes.be • 04 383 60 75
aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04 383 99 94

→ **RECETTES – TAXES**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
catherine.simons@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ **COMPTABILITÉ**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
compta@anthisnes.be • 04 383 99 98

→ **MARCHÉS PUBLICS**

Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h
christelle.neutelers@anthisnes.be • 04 383 99 99

→ **RGPD – PATRIMOINE**

Mardi de 15 h à 18 h, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
alexandra.leclair@anthisnes.be • 04 290 57 11

→ **PRIMES**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
info@anthisnes.be • 04 383 60 75

→ **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**

Mardi 14 h-18 h
marie-france.vanwysberghe@anthisnes.be
• 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ **DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES**

Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou 04 383 70 79

→ **CHAUFFAGE**

Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou 04 383 61 92

→ **ASSISTANTE DE VIE-SENIORS**

Sur rendez-vous
maud.verjans@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ **PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES**

Mercredi 9 h-11 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **MÉDIATION DE DETTES**

Mercredi 13 h-16 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ **INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**

Sur rendez-vous
astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

SUR RENDEZ-VOUS

rue des Martyrs 19 – 4162 Hody • 085 30 85 10
zp.condroz.quartier.anthisnes@police.belgium.eu

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody
Mardi, jeudi 15 h-19 h
Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h
Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h
bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien
lenfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09
0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier
atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93
atl-aleveil@anthisnes.be

ÉCOLES

→ **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**

- rue Christian Fagnant 1 – 4160 Anthisnes
www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94
- rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont
www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33
- rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours
www.ecoledevillersauxtours.be • 04 383 70 98

→ **ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

- rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes
www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes
04 383 63 90 – 0498 87 99 70
www.avouerie.be – info@avouerie.be